

Cinquième session du Conseil de la CNUCEDDéclaration d'ouverture du président, M. l'Ambassadeur Paul R. Jolles

Je tiens tout d'abord à remercier le Conseil de son témoignage de confiance et de l'honneur fait à la Suisse en demandant à son représentant d'assumer la présidence. En acceptant cette fonction pour l'année en cours, je suis cependant pleinement conscient que les propos exprimés à mon égard sont beaucoup trop flatteurs. Je les considère comme reflétant les sentiments d'amitié qui me lient aux délégués et qui sont nés des efforts entrepris en commun dans cette enceinte depuis la première conférence de Genève tenue en 1964. Cette collaboration nous a en effet beaucoup rapprochés les uns des autres et a créé sur le plan personnel un esprit de compréhension et de respect réciproques favorable à l'accomplissement de nos tâches et à la réalisation des objectifs assignés à la CNUCED. Ayant eu le privilège de participer dès le début à cette nouvelle entreprise fondée sur la solidarité internationale dont le but est de s'attaquer à l'un des plus graves problèmes de notre époque, je ferai de mon mieux pour faire avancer nos travaux.

Je suis particulièrement heureux que notre ancien Président, M. l'Ambassadeur Piñera, soit présent aujourd'hui pour procéder personnellement à la passation des pouvoirs. M. Piñera a présidé le Conseil d'une façon magistrale et je voudrais, au nom de vous tous, lui rendre hommage à cette occasion. Je ne peux espérer l'égalier en éloquence, en dynamisme et en force de persuasion, mais

- 2 -

je m'efforcerais à la même impartialité et à la même persévérance dans la poursuite de nos objectifs. Je souhaite pouvoir compter comme lui sur l'appui bienveillant de tous les délégués. En outre, je me sens encouragé par la présence à mes côtés de l'Éminent Secrétaire général de notre organisation, M. Prebisch, l'inspiration infatigable de la CNUCED.

La Suisse a l'honneur et le privilège de voir la CNUCED siéger sur son territoire, à Genève, et elle s'efforcera, à l'avenir comme par le passé, de maintenir une ambiance et un climat favorables aux rencontres internationales et à la conciliation des points de vues. Genève et la Suisse sont heureux de vous accueillir - nous espérons d'ailleurs trouver un moment de loisir au cours de cette session pour vous faire connaître mieux encore notre territoire - mais votre présence ici et le rôle de Genève comme centre d'organisations économiques internationales ne sont pas les seules raisons de l'intérêt que mon pays porte aux travaux de la CNUCED. Dépendant pour sa prospérité des échanges internationaux, la Suisse est profondément consciente de la nécessité d'une division internationale du travail toujours plus poussée et de l'importance du commerce mondial pour le développement. L'universalité de nos relations économiques est le corollaire de notre politique de neutralité. La libération des échanges sur une base mondiale et non seulement régionale et l'intensification de nos rapports commerciaux avec les pays en voie de développement sont des objectifs constants de notre politique commerciale extérieure.

- 3 -

En ouvrant cette session du Conseil, je n'ai pas besoin de rappeler les objectifs de la CNUCED ni de souligner que le diagnostic auquel nous, <sup>mêmes</sup> et d'autres organisations internationales avons procédé démontre, sans équivoque, l'urgence de notre tâche, l'immensité de l'effort à accomplir et la nécessité inéluctable d'une véritable politique de développement globale, concertée et synchronisée. Notre Secrétaire général ne manquera d'ailleurs pas, dans son exposé introductif, de nous donner un aperçu de la situation et une indication des ordres de priorité qui paraissent s'imposer.

Je me bornerai donc à quelques réflexions purement personnelles et d'ordre pratique ayant trait à l'organisation des travaux de cette cinquième session du Conseil. Il me paraît en effet que notre réunion revêt un caractère particulier à plusieurs égards.

En décidant de tenir une session unique en 1967, le Conseil a laissé le temps aux différentes commissions de siéger et d'approfondir les problèmes dans les divers secteurs. Leurs rapports ont ainsi pu nous parvenir en temps utile, ce qui a permis aux gouvernements des pays membres de les examiner avant notre session. Cette circonstance heureuse facilitera notre tâche. Nous devons en tirer profit, notamment pour la préparation de la deuxième Conférence. Je voudrais souligner, en remerciant les commissions de leurs rapports, que j'ai été personnellement frappé par le degré de technicité avec lequel les problèmes généraux ont été analysés et concrétisés. Je suis persuadé que cette approche constructive nous incitera à continuer le travail de fond.

- 4 -

Un deuxième fait a trait au "timing" de notre session qui se place après la conclusion de cette grande négociation économique qu'a été le Kennedy Round. En préparant la prochaine étape de l'action internationale en faveur d'une participation accrue des pays en développement au commerce mondial, nous pouvons tenir compte de cette nouvelle situation. Je ne voudrais pas m'aventurer à apprécier l'incidence que les concessions tarifaires consenties dans le cadre du GATT peuvent avoir sur le commerce des pays en développement. Le travail très complexe d'évaluation de ces résultats est en cours dans plusieurs enceintes et exigera une étude approfondie. Néanmoins, une conclusion me paraît évidente. Puisque les réductions tarifaires du Kennedy Round portant sur un volume important du commerce mondial constitueront un stimulant sur l'accroissement futur des échanges, notre tâche est de veiller à ce que cette expansion profite également aux pays en développement et contribue au dynamisme de leurs économies. Aussi devons-nous envisager les mesures complémentaires fondées directement sur les nécessités des pays en développement pour faciliter l'accès de leurs produits aux marchés mondiaux.

En troisième lieu, et j'en arrive maintenant à mon point fondamental, la session actuelle du Conseil doit, à mon avis, avoir une influence décisive sur la préparation de la deuxième Conférence. Il me semble que l'organisation de nos travaux devrait être dominée

- 5 -

par cette considération de la manière que je me permettrai de vous exposer dans un instant.

Un des grands mérites de notre ancien Président, M. Piñera, et du Secrétaire général, M. Prebisch, a été d'amener le Conseil, à sa quatrième session, à définir l'objectif de cette Conférence. L'idée maîtresse, qui s'est dégagée de nos débats, se trouve au paragraphe 57 du rapport de la quatrième session. Elle est formulée comme suit:

"Par une action synchronisée et convergente de la part des pays développés et des pays en voie de développement, il devrait être possible de créer des conditions propices à des négociations sur certaines questions précises d'intérêt immédiat pour les pays en voie de développement en vue de parvenir à un accord sur des programmes appropriés d'action pratique."

Cette conception a été confirmée dans le rapport de notre Secrétariat sur les commentaires présentés par le plus grand nombre des gouvernements qui ont répondu à la consultation portant sur l'ordre du jour provisoire de la Conférence. Je cite le paragraphe 6 de ce rapport (document TD/B 135):

"La Conférence devrait concentrer ses discussions et son action autour d'un nombre limité de problèmes spécifiques pour lesquels le travail de préparation est terminé et qui ont atteint un point de maturité permettant d'entrer dans une phase de réalisation et de mesures concrètes."

A notre quatrième session, nous nous sommes rendu compte de la difficulté de cette tâche en établissant l'avant-projet d'ordre du jour de la Conférence. Par conséquent, plutôt que faire porter notre effort primaire sur une compression à priori du nombre assez élevé des questions inscrites à ce projet, il me semble que nous devrions, en abordant une discussion de fond de ces questions,

- 6 -

déclencher un processus de maturation conduisant à une sélection naturelle. La question essentielle qui se pose à nous au moment de l'ouverture de cette session est donc la suivante : Que pouvons-nous faire et comment devons-nous organiser nos travaux pour faciliter ce processus de maturation et créer les conditions les meilleures pour la réalisation des objectifs que nous assignons à la prochaine Conférence ? J'attache personnellement une grande importance à ce que les centres de gravité de la prochaine Conférence apparaissent le plus tôt et le plus clairement possible, car, dans le domaine économique et commercial, des actions internationales concrètes ont nécessairement une incidence directe sur le budget des Etats et sur les régimes actuels d'importation et d'exportation. Elles devront donc faire l'objet de décisions gouvernementales et, au stade ultime, d'accords nécessitant une approbation parlementaire. Des résolutions d'ordre général, qui peuvent avoir une influence dans le domaine politique, ne suffisent pas pour modifier des régimes économiques. Aussi sera-t-il nécessaire pour les gouvernements participant à la deuxième Conférence de munir leurs délégués d'instructions assez détaillées, même s'il s'agit de ce que M. Prebisch appelle une "prénégociation", c'est-à-dire l'effort d'arriver à un consensus sur un programme d'actions conduisant à des négociations d'accords dans le cadre de la CNUCED ou ailleurs. Or, un gouvernement n'a la possibilité de prendre position que lorsqu'il dispose en temps utile d'éléments suffisamment précis pour pouvoir mesurer la portée et les modalités des mesures en discussion. En outre, il

- 7 -

ne pourra passer en revue qu'un nombre limité de sujets. Il serait imprudent de compter sur une capacité surhumaine d'assimilation de nouvelles idées. Des propositions dont les gouvernements n'auront connaissance qu'après leurs réunions préparatoires risquent de ne plus pouvoir être approfondies à la Conférence faute d'instructions des délégués.

Ayant parlé sur la base de l'expérience d'une administration centrale d'un pays industrialisé, je peux cependant comprendre que du point de vue de beaucoup de pays en développement, même une discussion générale à la Conférence de sujets qui les préoccupent et qui ne sont pas encore mûrs pour une entente, peut présenter un intérêt en stimulant un processus de prise de conscience à plus long terme. Il s'agit donc de concilier les considérations d'efficacité avec les désirs d'ouvrir éventuellement de nouvelles perspectives.

Des progrès à la présente session sur les problèmes de fond sont aussi nécessaires du fait que, si je suis bien renseigné, une réunion des pays en développement se tiendra à Alger en octobre et une réunion ministérielle des pays membres de l'OCDE à Paris en novembre. Si ces deux réunions peuvent travailler à partir d'idées communes, c'est-à-dire d'un accord sur des points prioritaires, beaucoup aura été fait pour éviter que la Conférence de La Nouvelle Delhi se transforme en une confrontation d'intérêts antagonistes et pour assurer qu'au contraire elle sera capable de jeter les bases d'ententes sur des sujets déterminés.

Les différentes commissions économiques régionales, dans les résolutions qu'elles ont adoptées au sujet de la préparation



- 8 -

de la prochaine Conférence, nous ont d'ailleurs toutes adressé des appels dans ce sens. Ce même besoin de clarté vaut également pour les travaux que nous demanderons à notre Secrétariat d'effectuer. En effet, le Secrétaire général se propose, à juste titre, dans sa note sur l'organisation de la Conférence (TD/B 132) de limiter "la documentation préparatoire à la Conférence aux documents centrés sur les grandes questions proposées à la Conférence pour examen".

Si tout ceci semble évident au point peut-être de vous paraître banal et non controversé, la question se pose de savoir par quels moyens notre Conseil peut oeuvrer dans cette direction. Permettez-moi donc, pour terminer, d'émettre à ce sujet également quelques idées personnelles et préliminaires.



1) Nous devrions considérer que, malgré des difficultés de diverse nature et des déceptions occasionnelles, la nécessité et l'urgence d'efforts internationaux supplémentaires en faveur du développement ont été reconnues. Grâce à l'impulsion donnée par la CNUCED, grâce aux analyses économiques faites par notre Secrétariat, par d'autres institutions internationales telles que la Banque mondiale et le département économique des Nations Unies, le diagnostic du problème du développement a été fait d'une manière claire et explicite. Réitérer dans un débat général des faits connus par tous et contestés par personne ne pourrait que nous faire perdre du temps précieux et alourdir une documentation dépassant déjà en volume ce qui peut être lu et absorbé par nous-mêmes et nos hommes politiques. La Conférence elle-même offrira d'ailleurs, de toute façon, l'occasion d'une nouvelle prise de conscience et permettra aux pays non représentés au Conseil d'exprimer leurs vues.

2) Les questions qui devront être traitées à la présente session du Conseil tombent dans trois catégories: les questions courantes, la préparation de fond de la deuxième Conférence et l'organisation matérielle de la réunion à La Nouvelle-Delhi.

Il ne sera évidemment pas toujours aisé de faire une distinction claire entre ces différentes catégories. Par exemple, la préparation de la deuxième Conférence fait l'objet du point 4 de l'ordre du jour alors que les rapports des Commissions figurent aux points 5 à 8. Or, une part importante des rapports des Commis-

- 9 -

sions concernant les problèmes de substance qui devront être abordés à la deuxième Conférence. Cela est d'autant plus naturel que les Commissions avaient reçu pour instructions de poursuivre leurs travaux compte tenu de l'avant-projet d'ordre du jour de la Conférence. Nous devons prendre ce fait en considération pour l'organisation des travaux durant la présente session. Sans doute, un comité de session devra-t-il être constitué pour examiner ces rapports. Le mandat que nous lui donnerons devrait, à mon avis, exprimer clairement que l'examen de ces rapports par le comité de session devrait être accompli dans l'optique de la prochaine Conférence. Le comité pourrait nous signaler, d'une part, les points d'accord ainsi que, d'autre part, celles des divergences dont nous estimons que, si elles sont soumises à nouveau à la considération de nos gouvernements, qu'un rapprochement des points de vues pourrait avoir lieu à la Conférence. Il serait nécessaire que cet examen soit conduit avec diligence de façon que nous disposions du rapport du comité de session suffisamment tôt pour pouvoir, en séance plénière, en tenir compte dans nos conclusions sur l'ordre du jour de la deuxième Conférence.

Il y aura lieu également de donner une certaine priorité, dans les discussions du Conseil, aux problèmes qui n'ont pas encore été examinés dans leur ensemble par les Commissions, à savoir par exemple les problèmes qui se posent dans les relations commerciales entre pays à systèmes économiques et sociaux différents, ou encore le développement des échanges, la coopération et l'intégration économique entre pays en développement, qui sont pré-

- 10 -

cisément des éléments importants d'une politique globale concertée.

- 3) Il conviendra de vouer une attention spéciale à la rédaction du rapport du Conseil sur sa cinquième session. Plus il pourra contenir de prises de position concrètes en relation avec l'ordre du jour de la deuxième Conférence, plus il mettra en lumière les questions de fond qui restent à trancher et mieux il facilitera la préparation des instructions gouvernementales et constituera un point de départ valable pour la deuxième Conférence.

\* \* \*

\*

Voilà un certain nombre d'idées personnelles que je désirais vous présenter, en toute simplicité, afin de faire démarrer le plus vite possible la discussion sur l'organisation rationnelle des travaux de notre présente session. Je me propose d'en discuter en première priorité dans le Bureau dès qu'il sera constitué et avec les représentants des différents groupes. Je me permets de solliciter dès maintenant votre avis et votre concours à ce sujet.

Etant donné que le temps dont nous disposons est limité et ne pourra guère être dépassé, je me permettrai d'ailleurs, après avoir pris l'avis du Bureau et du Secrétariat, de vous proposer un calendrier.

En vous remerciant de votre compréhension et de votre collaboration, je suis persuadé qu'avec le concours de tous, le Con-

- 11 -

seil réussira à créer les meilleures conditions possibles pour assurer le succès de la prochaine Conférence et faire progresser notre oeuvre de solidarité internationale.